

COMITE DU JURA

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Samedi 4 juin 2011 à 8 h 30

Au boulodrome de MONT SOUS VAUDREY

Présents :

Mmes Danièle BIANCHETTI et Yvette OUTREY.

Melle Emilie MARAUX.

Mrs Michel BOURGEON, Daniel BUSSARD, Jean-Pierre CLEMENT, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Christian MONNOYEUR, Michel PANCIN, Michel PERRUSSEL, Gilles OUTREY, Christian SALVI et Christian VALET.

Le Président ouvre la séance en remerciant M. Patrick CROTET pour son énorme travail au sein de la commission de discipline. Après un rappel des sanctions attribuées, il est précisé qu'une demande de recours a été effectuée directement à la commission nationale de discipline, ce qui est une erreur de procédure car l'appel ne peut être engagé qu'auprès de l'organe supérieur, c'est-à-dire, dans notre cas, à la commission régionale de discipline. La démarche est donc caduque.

1 : Approbation du compte-rendu du 11 avril 2011.

Après rappel de son contenu, il est approuvé à l'unanimité.

2 : Bilan du début de saison 2011.

M. Michel PANCIN signale un début de saison assez satisfaisant avec de très belles compétitions en termes quantitatifs et qualitatifs comme le tête-à-tête (329 joueurs : 2^{ème} performance en nombre de joueurs), 110 triplettes seniors à Saint Claude, 224 doublettes seniors à Mont sous Vaudrey...

Le site du boulodrome régional n'est pas adapté pour la pratique du jeu provençal, les terrains étant trop sélectifs voire aléatoires.

Pas de problèmes particuliers aux tables de marque. Signalons la mesure incompréhensible de la fédération qui impose les barrages de poule sur les terrains pairs.

Pour les championnats de France, M. Christian SALVI s'insurge, à juste titre, du tarif pratiqué pour le repas du samedi midi à Fos sur Mer : 23€. M. Paulo DE BASTOS demande à notre président de faire remonter cette pratique honteuse lors des conseils des ligues et qu'un cahier des charges fédéral stipule une limite décente en la matière.

M. Antoine MARTINELLO évoque les disparités des indemnités entre la Ligue et le CD 39 sur certains championnats, en particulier Soustons (CD 40), où seuls 5 repas sont pris en charge. M. Michel PANCIN suggère que les heures de trajet soient un critère pour l'attribution du 6^{ème} repas. **Proposition acceptée et votée à l'unanimité: au-delà de 8 heures de trajet, 6 repas seront indemnisés.**

3 : Point sur les commissions.

A : **Commission sportive** : Melle Emilie MARAUX informe les membres présents des 8 clubs qui ont remporté le premier tour de la Coupe de France. Le tirage du 2^{ème} tour est effectué.

Rappel : le premier club tiré reçoit et 40€ pour l'arbitre (20€ par club).

Ces quatre matchs doivent être joués au plus tard le 10 juillet.

Saint-Claude x Moirans	A	arbitre : M. PERRUSSEL
ABJ x Champagne	B	arbitre : M. VALET
Dampierre x Morez	C	arbitre : Mme BIANCHETTI
Poligny x Champvans	D	arbitre : M. OUTREY

3^{ème} tour qui devra être joué au plus tard le 28 août.

Le gagnant du match D contre le gagnant du match A arbitre : M. PERRUSSEL

Le gagnant du match B contre le gagnant du match C arbitre : M. DE BASTOS

La présidente remercie toutes les personnes bénévoles qui s'occupent du bon déroulement des journées du CDC. La plupart sont membres du CD (Gilles et Yvette OUTREY, Philippe JARCELLAT, Michel PERRUSSEL, Christian VALET et Paulo DE BASTOS) mais elle n'oublie pas Mme Jocelyne LESCALIER et M. Gérard PELLOTIER.

Les résultats sont bien envoyés à son adresse, la transition avec M. Stéphane DURIF s'est très bien passée.

Cependant, il lui manque quelques résultats qu'il serait bon de lui transmettre assez rapidement :

Promotion 4 1^{ère} journée : Champagne 4 contre Moirans 2
Les Rousses contre Arinthod 1
Arinthod 1 contre PCHS 1

Promotion 3 1^{ère} journée : Bletterans contre Pont de Poitte
Gouriboule contre Champagne

2^{ème} journée : Arinthod 2 contre Bletterans 3

3^{ème} journée : Bletterans 3 contre Champagne 1

L'année prochaine, la commission arbitrale désignera un arbitre officiel pour chacune de ces journées. Pour la gestion des repas, à part des cas particuliers qui ont été traités, cela se passe plutôt bien : seuls les repas des équipes jouant sur la journée complète seront réservés. Sinon, la facturation est toujours adressée au club et, en aucun cas, aux joueurs.

Melle Emilie MARAUX souhaite avoir quelques informations sur la finale du CRC du 2 octobre afin de prévoir son déroulement. Le Président précise que le délégué de la Ligue sera M. Patrick GALMICHE avec présence de 16 équipes dès 9h30. Arbitre : M. Jacky TROTIN.

La veille, le 1^{er} octobre, organisation d'une journée du CNC dès 9h30.

Autres dates : 29 et 30 octobre : 2 journées du CNC dès 9h30 le samedi et 8h30 le dimanche.

Finale du CDC : 20 novembre à Mont sous Vaudrey dès 9h30 arbitre : M. PERRUSSEL

Enfin, la commission se réunira en fin de saison pour préparer le CDC 2012. Afin d'éviter tous les désagréments d'équipes qui ne confirment pas leur participation ou leur arrêt, un formulaire sera envoyé aux présidents de clubs qui devront le rendre lors de l'Assemblée Générale. Cela sera évoqué en septembre.

B : Finances : M. Jean-Pierre CLEMENT précise qu'à ce jour, 1833 licences ont été délivrées. Par ailleurs, le Conseil Général a octroyé une subvention de 6300€ aux titres des contrats d'objectifs 2011.

4 : Questions diverses.

Le national du Progrès programmé les 24 et 25 septembre à Villefranche sur Saône est annulé. Bien sûr, cela ne remet pas en cause la finale départementale prévue à Poligny. Pour ce qui est d'une finale régionale, le CD 39 ainsi que la Loire ne sont pas favorables à son organisation cette année. Si des difficultés existent avec les dirigeants régionaux du Progrès, le Président insiste sur les bonnes relations entre le CD 39 et les dirigeants du Progrès départemental.

Lecture d'un courrier du président de la Pétanque Moirantine. Le Président informera par courrier que deux joueurs seront, selon le règlement administratif, interdits de toutes les épreuves qualificatives à un championnat de France pendant une durée de 12 mois. Cela est valable aussi pour la Coupe de France et le championnat des clubs, celles-ci étant des épreuves nationales.

La journée des dirigeants de la Ligue aura lieu le 6 novembre 2011 au boulodrome régional.

L'assemblée Générale de la Ligue se déroulera le 18 décembre 2011 à Parcey (M. Michel BOURGEON se charge de contacter les autorités locales) Tous les Présidents de clubs seront convoqués.

Prochaine réunion du CD 39 : 9 septembre 2011 à Mont sous Vaudrey à 18h30.

5 : Boulodrome régional.

Il est traité après les questions diverses afin d'aborder tous les points se rapportant uniquement à ce sujet.

- Brasserie : M. Antoine MARTINELLO souhaite évoquer les majorations appliquées sur les boissons. Après vérification, celles-ci ne résultent pas d'une décision en Comité Directeur même si elles ont pu être abordées. M. Paulo DE BASTOS suggère qu'elles soient appliquées pour une association qui n'ait aucun lien avec la pétanque ou un club/ CD venant d'une autre ligue. Après un rapide tour de table, un vote est réalisé : **pas de majoration aux clubs/ districts affiliés du CD 39 et aux clubs/ secteurs de la Ligue, majoration dans les autres cas : à l'unanimité.**
- Mme Yvette OUTREY prendra contact avec le brasseur pour rediscuter du tarif appliqué de l'eau.
- M. Michel PERRUSSEL donne lecture du bilan actuel du boulodrome régional. Même s'il est positif, il est loin de subvenir aux frais imposés.
- Pour remédier à cela, M. Christian VALET précise que le CD 39 organisera un loto le 13 novembre prochain, que les bancs et tables sont déjà réservés. Il compte sur l'engagement de tous pour que ce loto soit une réussite. L'organigramme sera réalisé en septembre.

- Pour les panneaux publicitaires, Mme Danièle BIANCHETTI, Mrs Christian VALET, Michel PERRUSSEL, Jean-Marie MARAUX et Paulo DE BASTOS se chargeront de prendre contact avec les éventuels partenaires sponsors.
- Le CD 39 décide d'octroyer un montant de 700€ en plus de la dotation prévue à la commission vétérans pour sa dernière journée qui ne sera pas une demi-journée comme les années précédentes. Compte tenu du travail réalisé par M. Gilles OUTREY et sa commission, il est normal de mieux récompenser les participants et de leur proposer un repas le midi.
- Suite à la démission de M. et Mme DURIF, le Président prendra contact avec eux pour la restitution de leur clé.
- CALENDRIER : voici quelques dates pour le calendrier de fin de saison et début 2012 :

OCTOBRE :

- 1^{er} : journée CNC
- 2 : journée CRC
- 6 : Triplette 55 ans et plus
- 12 : CCVA
- 20 : Doublette 55 ans et plus
- 27 : Journée Vétérans
- 29-30 : Journées CNC

NOVEMBRE :

- 6 : journée des dirigeants de la Ligue
- 13 : Loto du CD 39
- 17 : Triplette 55ans et plus
- 19 : finale INTERVILLES
- 20 : finale CDC

DECEMBRE :

- 1^{er} : Doublette 55 ans et plus

JANVIER 2012 :

- 12 : Triplette 55 ans et plus
- 26 : Doublette 55 ans et plus
- 29 : Commission féminine : Triplette

FEVRIER 2012 :

- 9 : Triplette 55ans et plus
- 13 : Doublette 55ans et plus

MARS 2012 :

- 10-11 : Vide-grenier
- 22 : Triplette 55 ans et plus

La séance est levée à 11h35.

Le Président du Comité du Jura FFPJP

Jean-Marie MARAUX

Le secrétaire général

Paulo DE BASTOS